

## Réforme « choc des savoirs », pourquoi faut-il continuer à s'opposer ?

Début décembre, suite aux résultats de l'enquête internationale PISA, Gabriel Attal, alors ministre de l'éducation nationale, annonce des mesures « chocs » pour relever le niveau en baisse des élèves français·es. Malgré une forte opposition des personnels (dont les chef·fes d'établissement) et des associations de parents d'élèves, le premier ministre persiste et les premiers textes sont parus au Journal Officiel. Pour le collège, voici les mesures qui se mettront en place dès la rentrée 2024 et leurs impacts.

### Mise en place de groupes sur toutes les heures de français et mathématiques en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>

Ils se généraliseront aux classes de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> dès la rentrée 2025. Même si le mot « niveau » disparaît, la mise en place de ces groupes revient à faire des groupes de niveaux. La dérogation de une à dix semaines en classe entière accentue la complexité de l'organisation de ces groupes.

#### Les conséquences restent les mêmes :

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Suivi individuel des élèves plus compliqué ;</li> <li>➤ pour les professeur·es de français et de mathématiques : impossibilité d'être professeur·e principal·e et de construire des projets de classe ; évaluation permanente des élèves ;</li> <li>➤ temps de concertation prévu mais sans heures et moyens</li> <li>➤ disparition de dispositifs déjà existants (groupes sciences, accompagnement personnalisé etc) ;</li> <li>➤ contraintes importantes de mise en barrette qui impactera tous les emplois du temps enseignants et élèves ;</li> <li>➤ des effectifs peu réduits pour les groupes d'élèves les plus en difficulté (dépassant les</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>15 élèves) et plus importants dans les autres groupes( pouvant dépasser les 30) ;</li> <li>➤ tri et stigmatisation des élèves ;</li> <li>➤ orientation précoce des élèves les plus en difficulté (sans beaucoup d'espoirs de changement de groupe)</li> <li>➤ risque de conflits avec les familles ;</li> <li>➤ disparition du groupe classe, les élèves vont se sentir plus seul·es notamment en sixième;</li> <li>➤ qu'en sera-t-il pour les élèves à besoins particuliers ou porteur·ses de handicaps ?</li> <li>➤ dans notre académie, les quelques heures données pour les mettre en place ont été prises sur les heures prévues aux lycées(fermetures de classes et de postes) ;</li> </ul> |
|---|--|

### Brevet obligatoire pour l'entrée en seconde (générale, professionnelle et technologique). Les élèves qui ne l'ont pas pourront demander à intégrer **une classe prépa d'entrée au lycée.**

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ pression accrue sur les enseignant·es et les élèves pour obtenir ce diplôme ;</li> <li>➤ concurrence entre les établissements</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ plus d'élèves orienté·es vers l'apprentissage</li> <li>➤ Qui pour s'occuper de la classe prépa ?</li> </ul> |
|---|--|

**Heures de soutien supplémentaires** à la maîtrise des savoirs fondamentaux proposées aux élèves dont les besoins ont été identifiés dans la limite de deux heures hebdomadaires.

- sur quels créneaux seront prises ces heures ? en enlevant des matières (LV2) ?
- ces heures peuvent être assurées par des professeurs des écoles qui signent un pacte. Quand ?

### **AUTRES MESURES PRÉVUES**

- ◆ 18 heures annuelles consacrées à l'engagement et à la participation des élèves aux projets d'éducation à la citoyenneté, aux médias et à l'information dès la rentrée 2024 en 5<sup>ème</sup>, puis en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> les années suivantes. Qui fera ces interventions et avec quels moyens ?
- ◆ accueil tous les jours de 8h à 18h dans tous les collèges de REP et REP+ avec de l'aide aux devoirs, de l'enseignement artistique et culturel et de l'éducation physique et sportive. Qui fera cet accueil et avec quels moyens ?
- ◆ mise en place de plus « d'instruction civique » et d'un passage obligatoire par le théâtre dont nous ne savons rien encore sur leur mise en œuvre ;
- ◆ les changements de programme commenceront en maternelle et primaire dès la rentrée prochaine et se poursuivront l'année suivante en cycle 3 (CM1, CM2, 6<sup>ème</sup>) puis sur le cycle 4 (5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>) ;
- ◆ une labellisation de tous les manuels de la maternelle au lycée qui remet en cause la liberté pédagogique des enseignant·es ;
- ◆ mise en place d'un nouveau socle commun réorganisé autour de compétences disciplinaires, psychosociales et de repères de culture générale .

Ce qui est demandé est une vraie usine à gaz et dégrade, une fois de plus, les conditions de travail des personnels et des élèves. Sous couvert de l'enquête PISA, l'objectif est toujours le même : continuer à mettre en place une société où les citoyen·nes ne font qu'appliquer ce qui leur est demandé et ainsi être à la merci du néo-libéralisme. Et pour cela, le gouvernement applique une politique de destruction de l'école publique et de la fonction publique.

SUD éducation s'oppose à cette réforme du tri social et scolaire et au contraire revendique :

- une école émancipatrice et égalitaire ;
- un vrai plan d'urgence pour l'éducation avec en particulier : la baisse du nombre d'élèves par classe, le recrutement massif des personnels, une formation continue et adaptée tout au long de la carrière, un plan de titularisation pour les contractuel·les, la création d'un vrai statut d'AESH.

**Refusons la mise en place de cette réforme !  
Contre le « Choc des savoirs », continuons à nous opposer!**